

Comment remplir le formulaire ?

A

Votre identité

pages 1 à 4

Renseignements obligatoires

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Je vérifie que j'ai bien complété cette partie :

- ☐ adresse postale complète (bâtiment, escalier, n° d'appartement), téléphone, mail (bien lisible)
- ☐ n° de Sécurité Sociale et allocataire (CAF, MSA)
- ☐ **signature** (page 4)

B

Votre vie quotidienne

pages 5 à 8

Renseignements obligatoires
sauf renouvellement avec
situation inchangée

OBLIGATOIRE pour les premières demandes et **RECOMMANDÉ** pour les renouvellements

Je vérifie que j'ai bien complété cette partie :

- ☐ j'ai bien décrit ma situation, mes attentes et mes projets en page 8
- ☐ si j'ai rédigé cette partie sur une feuille à part, je la joins au formulaire
- ☐ pour un dossier «enfant», j'ai décrit les attentes et besoins de mon enfant dans la vie quotidienne (ceux des parents doivent être exprimés au volet F)

C

Vie scolaire ou étudiante

pages 9 à 12

Si votre demande concerne
la scolarité ou la vie étudiante

OBLIGATOIRE quand la personne concernée est ou va être scolarisée.

D

Votre situation professionnelle

pages 13 à 16

Si votre demande concerne
votre projet professionnel

OBLIGATOIRE pour une demande d'orientation professionnelle, de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ou d'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

E

Expression des demandes de droits et prestations

pages 17 à 18

Je remplis cette partie si je sais quelle(s) prestation(s) je vais demander.

ATTENTION



**si je ne renseigne ni la partie B ni la partie E,
la MDPH ne pourra pas traiter mon dossier.**



F

Vie de votre aidant familial

pages 19 à 20

Si vous souhaitez exprimer des
besoins en tant qu'aidant familial

SI SOUHAITÉ

- ☐ si des proches m'aident, ils peuvent remplir cette partie. Ils doivent décrire leurs besoins d'aidants et pas ceux de la personne en situation de handicap
- ☐ si je suis parent d'un enfant en situation de handicap, je remplis cette partie pour évoquer mes propres besoins

PIECES OBLIGATOIRES POUR UN DOSSIER COMPLET

► formulaire de demande CERFA 15692*01

DEMANDE À LA MDPH

Article R.146-26 du code de l'action sociale et des familles
La MDPH, c'est la Maison départementale des personnes handicapées.
Elle étudie votre situation pour répondre aux besoins liés à votre handicap.
Ce formulaire se dépose progressivement par le territoire concerné entre le 1^{er} septembre 2017 et le 1^{er} mai 2019.
À cette date, il se substituera définitivement au formulaire Cerfa 13788*01.

À qui s'adresse ce formulaire ?

Ce formulaire s'adresse à la personne présentant un handicap.
Si la personne concernée a moins de 18 ans, ses parents sont invités à répondre pour elle.
Si la personne de plus de 18 ans a une mesure de protection, son tuteur répond avec elle ou son curateur l'accompagne dans sa demande.

► certificat médical CERFA 15695*01 daté de moins de 6 mois, signé et tamponné par un médecin

Certificat médical
A joindre à une demande à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Articles R.146-26 et D.245-25 du code de l'action sociale et des familles. Ce certificat est un document obligatoire et essentiel pour permettre à la MDPH d'orienter et d'attribuer allocations et prestations à la personne en situation de handicap. Il peut être téléchargé et complété sous forme papier ou rempli en ligne avant d'être imprimé.

A l'attention du médecin

et Volet 1

Compte rendu type pour un bilan auditif à joindre au certificat médical destiné à la Maison départementale des personnes handicapées

en cas d'atteinte auditive

Volet 2

Compte rendu type pour un bilan ophtalmologique à joindre au certificat médical destiné à la Maison départementale des personnes handicapées

en cas d'atteinte visuelle

► copie lisible recto-verso du justificatif d'identité de la personne concernée : toute pièce en cours de validité justifiant de l'identité de la personne, comportant une photo et délivrée par une administration française = carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour ou de résident en cours de validité, autorisation provisoire de séjour égale ou supérieure à 3 mois ou livret de libre circulation.

pour un enfant : carte d'identité ou acte de naissance et livret de famille. **Rajouter la copie du justificatif d'identité des parents ou du (ou des) représentant(s) légal(aux)**



ou



ou



ou



et pour un enfant



et



► copie lisible d'un justificatif de domicile de la personne concernée de plus de 3 mois avec le nom et l'adresse : factures (EDF, GDF, téléphone, assurance habitation ou véhicule), avis de taxe d'habitation ou foncière, avis d'imposition sur les revenus, domiciliation par un CCAS ou CIAS, attestation d'hébergement sur papier libre accompagnée de la copie recto-verso de la carte d'identité de l'hébergeur.

pour un enfant : le justificatif de domicile du titulaire de l'autorité parentale.

NOUS CONTACTER
N° client : 7 006 451 088
Identifiant Internet : DUPONT_DUPONT@YAHOO.FR

Par Internet
edf.fr
application mobile : EDF & MOI
mail : serviceclient@edf.fr

Par téléphone
Du lundi au samedi 8h30 à 19h30
09 69 36 66 66
(Service gratuit + prix appel)
Mon Compte Sur Service Vocal

Document à conserver 5 ans

DUPONT DUPONT
DURAND MARTEIN
23 ALLÉE DES BÉGUES
31520 RAMONVILLE ST AGNE

ou

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
AVIS D'IMPÔT 2016
TAXE D'HABITATION
votée et perçue par la commune et divers organismes
CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC
votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP LIBOURNE
RUE DU PRÉSIDENT WILSON BP201
33005 LIBOURNE CEDEX

eco pli 86 POITIERS PIC 30.09.16 C10202
527800833 0000

► copie de l'extrait de jugement pour :

- une personne majeure bénéficiant d'une mesure de protection juridique (tutelle ou curatelle)
- un jeune mineur ayant un jugement de placement, de délégation d'autorité parentale ou de tutelle
- un enfant mineur dont les parents sont séparés ou divorcés, précisant le détenteur de l'autorité parentale si elle n'est pas conjointe

► des pièces complémentaires si besoin (exemples : devis de prothèses auditives, bilans et compte-rendus médicaux, bilan et devis d'ergothérapeute, jugement de divorce)

IMPORTANT

ne pas joindre de photo - ne pas agraffer - document lisible - format A4